Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260922-2026_78-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

Pleumeleuc

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	23
Représentés	:	2
Votants	:	25

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
21 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 15 septembre 2026
Date d'affichage de la convocation : 15 septembre 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. RAMIREZ, Mme BÉTHUEL, M. LEDUC, Mme BÉBIN, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme JOURDY, Mme COTTIER, M. MENGUY, M. RAPHAEL, M. DAVID, Mme PATRU, M. VALLET, M. GROSBOIS, M. VALET, M. PERRIGAULT, Mme CHERRUET, Mme YOUBOU, Mme POIRIER DEMEURÉ, M. GUINARD, M. ARNAUD, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ.

Étaient représentés **:**
M. HEUZÉ donne pouvoir à M. LEDUC
Mme JOALLAND donne pouvoir à M. MARIÉ

Étaient absents **:**
Mme MARET
Mme GUINARD

Monsieur LEDUC a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-78- Urbanisme- Déclaration d'Intention d'Aliéner – Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

- Le Conseil municipal est informé des décisions prises par Monsieur le Maire, dans le cadre de sa délégation qu'il lui a été donné le 20 mars 2026.

N° DECISION 35227 2600(00)	**DATE**	**OBJET**	**ADRESSE**	**SUPERFICIE EN M²**	**MONTANT en euros**
17	06/07/2026	RENONCIATION	1 rue des Forges	429	240 000
18	11/08/2026	RENONCIATION	11 chemin de Ronde	1126	230 000
19	11/08/2026	RENONCIATION	13 rue des Forges	496	180 000
20	11/08/2026	RENONCIATION	12 rue du moulin	723	370 000
21	21/08/2026	RENONCIATION	20 rue du Petit Jardin	646	320 000
22	24/08/2026	RENONCIATION	Torial : lotissement	31 104	1 520 000
23	04/09/2026	RENONCIATION	5 rue de Romillé (terrain à bâtir) / collectif NEOTOA	782	1

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20260922-2026_78-DE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Christophe LEDUC

Le Maire,
Yannick FOUVILLE